



Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP)

Association européenne des employeurs hospitaliers (HOSPEEM)

Communiqué de presse, Bruxelles

Ne pas diffuser avant le vendredi 17 mars à 11 heures

**Lancement d'un Comité européen dans le secteur hospitalier
"Les partenaires sociaux veulent assumer pleinement leur rôle
dans la définition de la politique européenne de la santé"**

(Pour publication le 17 mars 2006 à 11 heures) La Fédération syndicale européenne des Services publics (FSESP) et l'Association européenne des employeurs hospitaliers (HOSPEEM) annoncent ensemble, aujourd'hui, la création d'un Comité de dialogue social sectoriel européen pour le secteur hospitalier.

À la conférence organisée pour son lancement, le **Secrétaire général de l'HOSPEEM, Godfrey Perera** a déclaré : *"ce comité va permettre aux acteurs clés, aux travailleurs et aux employeurs de contribuer ensemble à l'évolution du secteur hospitalier dans un sens positif. Les défis qui se posent dans le secteur sont identiques dans toute l'Union européenne. Ce processus nous permettra d'échanger des informations, de mettre en exergue les meilleures pratiques et de réagir de concert aux initiatives européennes qui se profilent"*.

La Secrétaire générale de la FSESP, Mme Carola Fischbach-Pyttel, a ajouté que *"le secteur hospitalier est un des secteurs les plus sensibles et a une importance stratégique capitale. C'est particulièrement le cas dans le contexte de l'Union européenne, vu l'ambiguïté croissante suscitée par l'influence de la politique européenne sur le secteur hospitalier qui, officiellement, relève pourtant de la compétence exclusive des États membres. Nous saluons cette initiative et sommes déterminés à jouer un rôle constructif"*.

La mise en place de ce comité constitue la première reconnaissance officielle des partenaires sociaux dans le secteur hospitalier au niveau européen. Il s'agit d'une *avancée considérable* qui donne aux travailleurs et aux employeurs la possibilité d'exercer formellement une influence directe sur les politiques européennes touchant le secteur hospitalier.

Depuis cinq ans, les partenaires sociaux du secteur hospitalier européen que sont la FSESP et l'HOSPEEM s'efforcent, avec le soutien de la Commission européenne, de formaliser le dialogue social sectoriel à l'échelon européen. Cet accord instituant un comité marque l'aboutissement de la "phase informelle" et le début d'un réel engagement des partenaires sociaux sur la scène européenne.

Le processus de dialogue social bénéficie du soutien de la Direction générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission européenne. Le comité sera composé de représentants de syndicats et d'employeurs des 25 États membres de l'Union.

Les partenaires sociaux ont convenu d'un programme de travail 2006-2007 axé sur les matières suivantes :

- Le recrutement et le maintien en poste du personnel dans le secteur hospitalier.
- La composition du personnel hospitalier selon l'âge.
- Les nouveaux besoins de qualifications du personnel du secteur.

Ces matières seront mises en parallèle avec des points prioritaires du programme politique.

Si vous souhaitez rencontrer des dirigeants de la FSESP ou de l'HOSPEEM, ou des délégations d'un pays en particulier, veuillez contacter le Responsable de la presse de la FSESP, Brian Synnott (tél.: +32 474 98 96 75).

Pour plus d'information, veuillez contacter Tamara Goosens ou Brian Synnott (tél.: +32 2 250 10 80) ou envoyer un courriel à epsu@epsu.org.

La FSESP, Fédération syndicale européenne des Services publics, est la plus grande fédération de la CES, avec ses 8 millions de travailleurs du service public et les 213 organisations syndicales dont ils sont membres. Elle représente les travailleurs des services sociaux et de santé, de l'administration locale et nationale, de l'énergie, de l'eau et des déchets. Dans le secteur des services sociaux et de santé, la FSESP compte 3,5 millions de membres.

L'HOSPEEM, Association européenne des employeurs hospitaliers, regroupe au niveau européen les associations nationales d'employeurs du secteur hospitalier et des soins de santé et qui assurent des services d'intérêt général, en vue de coordonner leurs vues et leurs actions dans un secteur et sur un marché en constante évolution.

L'HOSPEEM est membre à titre individuel du CEEP.